



COMMANDANTS "HISTORIQUES" DROIT D'OPTION

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 2 Février 2024

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades,

Vous allez devoir, dans le cadre de la réforme historique portée et obtenue par **FORCE OUVRIÈRE Justice, faire un choix.**

► **Mais tout d'abord, pourquoi ce droit d'option ?**

Tout simplement pour éviter une potentielle perte de revenus sur votre pension de retraite. Il n'était pas question, pour **FO Justice**, de revivre la situation des collègues qui, avec le plan de requalification de la chaîne de commandement de l'UFAP-Unsa justice, sont partis avec une pension de retraite diminuée après avoir été promus dans le corps des CSP.

Voilà pourquoi FO Justice a obtenu ce droit d'option pour les commandants « historiques ».

Pour des raisons purement juridiques, le Conseil d'État a imposé son élargissement à l'ensemble du Corps de Commandement.

Cependant, nous réaffirmons, une fois de plus, qu'aucun Lieutenant / Capitaine n'aura d'intérêt à rester en catégorie B... sauf s'il ne souhaite pas bénéficier du doublement de l'IFO et d'une grille indiciaire plus favorable.

Pour les commandants, la problématique est différente. Chaque situation doit être analysée de manière individuelle, en fonction de l'âge, de la date prévisionnelle de départ à la retraite, de l'échelon détenu, et de la projection de carrière.

Voilà pourquoi **FO Justice** vous invite fortement à vous rapprocher de l'un de nos trois représentants nationaux du Corps de Commandement, afin de vous accompagner et d'avoir une analyse individuelle, la plus précise et objective possible, de votre situation.

Pour ceux qui feront le choix de rester en catégorie B, FO Justice avait négocié le maintien du bénéfice de l'IFO de catégorie A, et sur ce point nous ne lâcherons rien.

En effet, vous n'êtes pas responsable de la situation dans laquelle le plan de requalification de la chaîne de commandement de l'ufap unsa justice vous a laissé, avec une grille indiciaire de catégorie B plus favorable que celle de la catégorie A... «du grand Mendes !» **Il aurait effectivement été plus utile de négocier de véritables grilles de catégorie A en 2019 plutôt que de critiquer aujourd'hui... À bon entendeur !**

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades, nos trois représentants nationaux sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aiguiller dans votre choix n'hésitez pas à les contacter.

**À JAMAIS POUR LES PERSONNELS ET AUX CÔTÉS DES PERSONNELS
FO JUSTICE RÉPONDRA TOUJOURS PRÉSENT !**

